

Réunion OCDE des Ministres de l'Agriculture 2022 Note d'information

AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Points saillants

- L'agriculture est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, mais aussi une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Les effets néfastes du changement climatique sont déjà visibles et se multiplient. Il faut que le secteur s'emploie à gagner en résilience face aux chocs, en permettant aux exploitations de s'adapter, à court et à long termes, à mesure que les dérèglements climatiques s'intensifieront.
- Par comparaison avec d'autres secteurs, l'agriculture est à la traîne en matière d'engagement et d'action climatiques. Le secteur n'en dispose pas moins d'un fort potentiel de contribution aux efforts de réduction des émissions de GES et de piégeage du carbone.
- La réalisation de ce potentiel suppose de réorienter les aides agricoles et d'utiliser les instruments de tarification en vue de réduire les émissions et de stimuler l'innovation ainsi que l'adoption de technologies et pratiques plus adaptées et moins polluantes, tout en affectant le moins possible les moyens d'existence.

De quoi s'agit-il?

Le changement climatique représente pour l'agriculture un défi extraordinairement complexe. Tout d'abord, la grande vulnérabilité du secteur procède de ce qu'il est tributaire des conditions météorologiques et climatiques. Il pâtit déjà de la hausse des températures, de la variabilité grandissante des précipitations, des espèces nuisibles et de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, le pire étant encore à venir avec l'accélération du changement climatique.

Or, l'agriculture elle-même est une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois directement (du fait des émissions liées aux activités de production des exploitations) et indirectement (en raison du changement d'affectation des terres découlant de l'expansion agricole). Au total, le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres affectations des terres (AFAT) représente environ un cinquième (22 %) des émissions anthropique mondiales. La moitié provient des émissions de méthane et de protoxyde d'azote produites par les exploitations, et l'autre des émissions de CO2 issues de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF). Vu le fort impact du méthane sur les températures à court terme, il importe d'en réduire les émissions pour stabiliser le changement climatique d'ici le milieu du siècle. En cas d'inaction, les émissions d'origine agricole continueront de croître et, selon toute vraisemblance, leur part dans le total des émissions augmentera avec la décarbonation des autres secteurs.

Pourtant, les possibilités de réduire les émissions agricoles, directes et indirectes, sont légion et le secteur est à même de retirer du CO2 de l'atmosphère en piégeant le carbone dans la biomasse et les sols au moyen de solutions naturelles, et ce à l'aide de pratiques qui améliorent la productivité. D'après des travaux de recherche de l'OCDE, un ensemble de mesures mêlant taxes sur les émissions et subventionnement du piégeage du carbone permettrait à l'agriculture de contribuer à l'atténuation dans une proportion de 8 Gt éq. CO2/an en 2050, ce qui représente les deux tiers des émissions actuelles du secteur AFAT. Ce résultat prendrait la forme d'émissions directes évitées (agriculture) (29 %), de carbone piégé dans le sol (9 %) et d'une réduction des émissions dues à la déforestation et à d'autres affectations des terres (62 %).

Malgré ce potentiel, l'agriculture est en retard sur les autres secteurs en matière d'engagement et d'action climatiques. Au milieu de l'année 2022, seuls 16 pays de l'OCDE et grandes économies émergentes avait fixé des objectifs de réduction des émissions propres au secteur agricole. En règle générale, l'agriculture échappe aux politiques d'atténuation, notamment aux dispositifs de tarification du carbone ou mesures réglementaires équivalentes, et rares sont les pays dotés de systèmes de subventions ciblés pour inciter les acteurs du secteur à réduire leurs émissions. En effet, malgré l'ampleur des aides publiques agricoles, très peu, finalement, stimulent l'innovation ou cadrent avec les objectifs climatiques. La part dédiée aux services d'intérêt général (systèmes de connaissances et d'innovation agricoles et infrastructures) est passée de 16 % à 13 % en 20 ans, ce qui freine la transition vers une production plus résiliente et plus durable. De plus, dans de nombreux pays,

une part importante des mesures de soutien à la production agricole actuellement en place contribuent à accroître les emissions de GES. Bien que les pays de l'OCDE prêtent une attention grandissante à la question de l'adaptation, en l'état actuel des choses, ils comptent davantage sur les mesures de court et moyen termes que sur la mise en place des capacités transformatrices nécessaires pour s'adapter aux mutations.

Que devrait faire les responsables de l'action publique

Dans le secteur de l'agriculture, relever le défi du changement climatique est une entreprise complexe, car cela suppose de réduire les émissions tout en s'adaptant à des conditions de plus en plus rudes, et ce dans le but d'affecter le moins possible la sécurité alimentaire et la nutrition, de préserver les moyens d'existence et de protéger l'environnement. Les possibilités d'action n'en sont pas moins nombreuses.

Plus précisément, il est recommandé aux pouvoirs publics de mener à bien les tâches suivantes :

- Poursuivre l'élaboration de plans d'action concrets pour faciliter l'adaptation des exploitations et la transformation du secteur sur le long terme en vue d'éviter ou de limiter les préjudices dus aux chocs climatiques récurrents et de plus en plus graves.
- Supprimer progressivement tout ce qui empêche les systèmes de production de se transformer à des fins d'adaptation, notamment les systèmes d'assurance subventionnées qui distordent les décisions prises par les agriculteurs, ainsi que les formes de soutien potentiellement dommageables pour l'environnement et susceptibles d'accroître les émissions de GES.
- Réorienter le soutien budgétaire en direction de l'innovation, afin que la productivité puisse croître de manière pérenne tout en évitant des émissions, et veiller à l'apparition de nouvelles technologies d'atténuation, mais aussi de nouvelles variétés et de nouvelles races plus résistantes aux phénomènes extrêmes : de tels investissements auraient tout à gagner d'un renforcement des partenariats publicprivé propices aux synergies dans la recherche-développement.
- Appliquer les instruments de tarification dans l'agriculture en ciblant judicieusement les sources des émissions agricoles et le piégeage du carbone dans les terres agricoles. Par exemple, en panachant taxes sur les émissions et systèmes d'échange de quotas d'émission, voire en les complétant, le cas échéant, de dispositifs de compensation carbone, d'octroi de permis d'émission gratuits et de subventions en faveur de la réduction, afin de protéger les agriculteurs pauvres et les consommateurs contre les hausses de coût ou de faciliter la transition vers la tarification de l'ensemble des émissions.
- Envisager les transformations requises par l'adaptation et l'atténuation sous l'angle des systèmes alimentaires, mais aussi réorienter la consommation vers des produits mieux adaptés et moins polluants et alléger la pression sur les ressources en diminuant le gaspillage alimentaire et en produisant moins de déchets.
- Veiller, par la coordination interministérielle, à ce que la politique agricole concorde pleinement avec les stratégies et mesures engagées sur le long terme, de façon à concrétiser les engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, notamment ceux qui naîtront de la 27e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP27).

Les mesures prises pour réduire les émissions et transformer les systèmes de production pourraient obliger à réaliser des arbitrages entre, d'une part, la sécurité alimentaire et la nutrition des consommateurs et, d'autre part, les moyens d'existence des producteurs. Les politiques climatiques devront donc être assorties de mesures de protection sociale ciblant les agriculteurs et les ménages les plus démunis. Il est particulièrement nécessaire de disposer d'un arsenal de moyens d'action en faveur de la résilience pour faciliter l'adaptation de l'agriculture dans un monde caractérisé par la diversité des risques ainsi que par la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles.

Pour en savoir plus

Guerrero, S., et al. (2022), « The impacts of agricultural trade and support policy reform on climate change adaptation and environmental performance: A model-based analysis », OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n° 180, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/520dd70d-en.

Henderson, B., et al. (2022), « Soil carbon sequestration by agriculture: Policy options », OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n° 174, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/63ef3841-en.

OCDE (2019), Enhancing Climate Change Mitigation through Agriculture, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/e9a79226-en.